

SERVICES TECHNIQUES

Futur Hôtel de Ville :



Le permis de construire a été accordé le 2 février dernier. Les travaux vont donc débuter prochainement. La 1^{ère} tranche, qui concerne la réhabilitation du bâtiment le plus récent, devra être livrée au plus tard fin novembre de cette année. Nous pourrions ainsi résilier deux baux de location qui expirent en décembre 2010. Les services techniques et urbanisme, ressources humaines, finances, informatique et police municipale seront les premiers bénéficiaires de ces nouveaux locaux, rassemblés sur un même lieu. Outre les économies de loyer et la mutualisation des moyens, ils pourront mieux vous accueillir. La 2^{ème} tranche concernera le gros œuvre du bâtiment de «la filature». Ainsi, les planchers seront refaits, pour être en adéquation avec les ouvertures afin de retrouver l'authenticité d'une façade harmonieuse. La structure du bâtiment de liaison, composée de la future salle des mariages et du conseil municipal, sera pour partie réalisée sur 2010. Enfin, la 3^{ème} tranche concernera la réhabilitation de «la maison de maître» pour une réception finale des travaux courant 2012.

Plan petit patrimoine :

Le Conseil général du Gard, en sa séance du 26 novembre 2009, a voté le Plan petit patrimoine au bénéfice de notre commune. Sur 2010, notre église paroissiale sera réhabilitée. Nathalie d'Artigues, architecte, en a la charge. Le puits de Pousqueyras situé aux abords de la Poste, avec l'appui important de l'association Aïgo y Font, sera rénové. Ces deux opérations mobilisent 111 130 € du Conseil Général et 27 800 € de la Commune. Sur 2011, la «maison de maître» de l'ancienne école du Jardinnet, sera éligible avec une aide de 91 500 € du Conseil général.

RD 111 - Entrée de ville :

Après l'enfouissement des réseaux secs et la mise en place de l'éclairage public, la dernière tranche, trottoirs, aménagement urbain, enrobé, débutera courant juin. La circulation sera perturbée, mais non interrompue.

Restructuration de l'entrée de ville et aménagement de la RD 111	Dépenses	Recettes
1^{ère} tranche : Réseaux secs Enfouissement des réseaux/éclairage public TTC Subvention syndicat mixte d'électrification Fonds de compensation de TVA	191.284,77	71.218,00 29.457,85
2^{ème} tranche : Réseaux humides Aménagement des VRD et reprise des eaux pluviales Grand Avignon (transfert temporaire de co-maîtrise d'ouvrage)	130.000,0	130.000,00
3^{ème} tranche : Restructuration de l'entrée de ville Travaux de terrassement, démolition TTC	89.996,25	
Travaux de voirie TTC Éclairage des arrêts de bus TTC	243.984,60 9.690,18	
Travaux de maçonnerie TTC Honoraires et diverses missions Fonds de compensation de TVA Subvention du Conseil Général	135.109,49 23.882,45	73.827,96 295.579,41
AUTOFINANCEMENT COMMUNE TOTAL	823.947,74	223.864,52 823.947,74

Urbanisme

Afin d'éviter tout malentendu, nous vous précisons la procédure d'obtention du permis de construire. Lors du dépôt et enregistrement de votre dossier, le service urbanisme fait une vérification sommaire.

La demande est envoyée aux services d'Etat DDTM, (Direction départementale des territoires et de la mer, ex DDE) et aux partenaires associés (Bâtiments de France, Grand Avignon, Services d'incendie, etc...), pour instruction dans le respect des prescriptions du Code de l'urbanisme et du POS local (Plan d'occupation des sols) qui seuls font loi. La DDTM prend et motive l'arrêté d'acceptation ou de refus.

Le maire, ou son délégué, valide cet arrêté. De plus, à postériori, le Préfet contrôle la légalité de l'ensemble de la demande.

Il peut notifier une décision de retrait (en cas d'illégalité) voire intenter une action devant le Tribunal administratif. Vous constatez ainsi que les pouvoirs réels du maire dans ce domaine sont très encadrés par la loi et le POS.



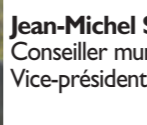
André Dhayer,
Adjoint au Maire



Patrick Porte,
Conseiller municipal
Conseiller communautaire
Au Grand Avignon



Jean-Michel Stradaïoli,
Conseiller municipal
Vice-président du SIAEP.



CULTURE

Les rendez-vous de l'ODCI

Festival méli-mélodies 7-13 mai

Le festival méli-mélodies vous fera découvrir, cette année, des artistes régionaux. Six concerts se dérouleront dans les communes adhérentes à l'ODCI. Rochefort recevra ce festival le jeudi 13 mai en soirée. L'Office de développement culturel intercommunal regroupe six communes du Gard : Les Angles, Pujaut, Rochefort-du-Gard, Saze, Tavel et Villeneuve les Avignon.

« L'essentiel », spectacle aérien, vendredi 4 juin, 21 h 30, stade municipal de Pujaut. Un spectacle de cirque de rue contemporain tout public. Une création aérienne où on découvre une maison suspendue et un jardin au bord du vide. Léger et poétique, juste un petit moment de rêve dans notre vie de folie. Spectacle intégrant les techniques aériennes, acrobatiques et des nouvelles techniques de contrepoids. Spectacle présenté en version nocturne, par la Compagnie Rêve. Renseignements et réservations au 09 75 68 75 41.

A vos agendas !

Du 6 au 29 mai : exposition de livres d'artistes à la bibliothèque municipale.

Lundi 10 mai : rencontre/ lecture avec le plasticien Robert Lobet et l'écrivain et comédienne Aurélie Lassaque, à 18h, au Castelas.

Dimanche 6 juin, centre-ville : les artistes du soleil, deuxième édition du festival d'arts et premières Florales de Rochefort-du-Gard, organisés par la commission vie du village de l'OMA. Entrée libre

Jeudi 24 juin, 21 h, la Bégude : Orchestre et danse autour du feu de la saint Jean, organisé par la commission vie du village de l'OMA. Entrée libre.

Mercredi 30 juin, Ecole de musique : fête de l'école

Vendredi 9 juillet : démonstration de BMX accompagnée de musique live, co-organisée par la commission culture de l'OMA et l'OM2S. Entrée libre.

Samedi 11 septembre : journée handisports et forum des associations, organisés par l'OMS, les associations Rochefortaises, la municipalité et la commission vie du village de l'OMA. Entrée libre.

Christiane Vidal,
Adjointe au Maire



Rappel entre amis majoritaires et ou minoritaires

Le groupe Agir pour Rochefort est une force de proposition, et pas un groupe d'opposition. Nous sommes un groupe minoritaire, mais cela ne nous empêche pas de soutenir les décisions de la majorité, sans état d'âme, puisque bien souvent les projets présentés en Conseil municipal étaient dans le programme Agir pour Rochefort. Nous avons formé une liste de société civile, dans le seul et unique but d'Agir Pour Rochefort. D'autres élus minoritaires ont choisi une autre voie. C'est leur choix politique et ils n'engagent qu'eux-mêmes. Ce faisant, et pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, ils se sont placés en dehors de notre groupe. L'intérêt des Rochefortais requiert toutes les compétences quelles que soient les idéologies politiques des uns ou des autres. Quant à nous, nous sommes au service d'une seule cause : la défense des intérêts de tous les Rochefortais.

Le groupe Agir pour Rochefort

Transports scolaires

Suite à une lettre d'observation émanant des services de la Préfecture (contrôle de la légalité), le Grand Avignon ne peut plus rembourser les prises en charge des 75 % du coût des transports scolaires que délivrait la commune depuis 2 ans à nos collégiens et lycéens (établissements scolaires localisés dans le périmètre urbain du Grand Avignon). Le Conseil municipal a décidé de prendre en charge le coût annuel du transport scolaire pour l'année 2009-2010 ; pour 2010-2011, il financera sur son propre budget 1/3 du coût annuel des transports scolaires.

Inauguration de l'école du Vieux-Moulin

Les travaux d'extension de l'école du Vieux-Moulin sont maintenant terminés. L'inauguration officielle se déroulera le 27 mai 2010 à 11 h 30. Le Préfet du Gard, le Député-maire de Villeneuve les Avignon, le Président du Conseil général du Gard, nous feront l'honneur d'être présents à cette occasion pour le plus grand plaisir du corps enseignant et des enfants.

Kermesses des écoles

Voici les dates des kermesses de fin d'années

Vendredi 11 juin :

école maternelle des Eynavay

Vendredi 18 juin :

école primaire St Exupéry

Vendredi 25 juin :

école primaire du Vieux-Moulin

Samedi 26 juin : école Pie XII

Claudine Lacour,
Maire Adjointe



Sécurisation de l'arrêt bus chemin de la Plaine et création d'un arrêt à proximité du giratoire d'accès au collège



Pour une meilleure sécurité de nos enfants, ces travaux seront réalisés sur 2010 avec un éclairage solaire et l'accessibilité handicapés. Environ 100 000 € TTC ont été provisionnés ; une subvention de 58 000 € du Grand Avignon est acquise. J'aurai à solliciter du Grand Avignon, également sur 2010, deux abris bus. Pour l'arrêt bus, chemin de la Diane, centre aéré « les Cigales » il est financé à 100 % par le Conseil général du Gard (hors agglomération) pour un montant de 94 000 € HT ; à ce jour, nous nous heurtons au refus d'une propriétaire riveraine de céder au Conseil général du Gard 98 m².

Jean-Noël Gony,
Conseiller communautaire au Grand Avignon



CESTE PUBLICATION EST ÉDITÉE PAR

CGEO | GROUPE ÉDITIONS MUNICIPALES DE FRANCE

CONCEPTION/RÉALISATION/RÉGIE

Rosny-sous-Bois 01 48 48 70 70
Nantes 02 51 84 27 00
Aix-en-Provence 04 42 97 50 30

emf-editions.fr - aix@cgeo.fr
Reproduction interdite - Modèle déposé - Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2010



ROCHEFORT

du GARD

votre village

Rochefortais, Rochefortaises, chers administrés



Ce jeudi 31 mars, nous avons voté, avec 24 voix pour et 5 abstentions positives, notre budget pour l'année 2010, le troisième qui nous incombe après deux ans de mandature. Fidèles à nos engagements, les taux communaux, seule variable d'ajustement en terme de recettes, n'augmenteront pas. Il est par ailleurs évident qu'un grand nombre d'entre nous ne pourrait supporter un alourdissement de la fiscalité, déjà trop élevée.

Pour notre fonctionnement au quotidien, nous subissons « l'effet ciseaux », à savoir des recettes qui diminuent et des dépenses pour la plupart obligatoires qui augmentent. M. Jean-Claude Bellon, qui a la lourde tâche de trouver des économies, vous le détaillera en page intérieure.

En terme d'investissement sur 2010, nous resterons dans un budget raisonnable avec, pour cette année encore, des subventions d'équipement (Etat, Conseil général, Grand Avignon) que nous nous sommes attachés à rendre maximales. Nous aurons recours à l'emprunt après deux exercices budgétaires sans. Cet emprunt est compensé par les économies de loyer et par la diminution de l'annuité de notre dette.

Les « grands chantiers » seront :

- La 1^{ère} tranche de l'Hôtel de Ville ;
- Finalisation de l'entrée de ville route d'Avignon ;
- Réhabilitation de la toiture et des vitraux de notre église ainsi que du puits de Pousqueyras ;
- Création d'arrêts de bus
- Effort accru pour l'éclairage public et enfouissement de réseaux secs à la Bégude, route d'Avignon ;
- Embellissement du giratoire route de Valliguière ;
- Maintien de notre effort pour nos voiries, avec plus particulièrement, la sécurisation de l'entrée de l'école du Vieux Moulin et le confortement du chemin de Bellevue qui « glisse ».

Je remercie mes collègues élus et les différents chefs de service qui ont su différer leurs attentes.

Simultanément, nous concrétisons notre engagement pour un développement durable avec un protocole d'accord signé avec EDF pour des économies d'énergie et une charte de l'environnement, votée à l'unanimité et déjà pour partie honorée (chaque service municipal et chaque élu devra se l'approprier).

Enfin, nos projets d'envergure pour notre commune avancent (Zone d'activités Raphaël Garcin, opération « Cœur de village » - « Pied de la Cabane », réhabilitation du Relais de Poste, ferme photovoltaïque) ; mais il faut compter en politique avec un temps long, « paléontologique ».

Nous vous remercions pour votre confiance.

Bien à vous,

Patrick Vacaris,



Maire de Rochefort-du-Gard,
Conseiller général du canton de Villeneuve-lez-Avignon, Vice-président du Grand Avignon.

AFFAIRES GENERALES

Etat-civil 1^{er} trimestre

Naissances : 17
Décès : 6
Mariages : 3



Nous apprenons avec tristesse le décès de Simon Rochas, adjoint au maire de 1971 à 1995. Il était le père de Christian Rochas directeur des services techniques de la commune.

Armée

De nombreux emplois sont accessibles aux personnes non diplômées, sans expérience professionnelle, aux parcours chaotiques et aux femmes en reprise d'activité. Les troupes françaises sont les plus féminisées d'Europe (19%). Tout est ouvert aux femmes sauf la Légion Etrangère. L'armée recrute dans tous les secteurs, notamment en informatique, maintenance logistique, métiers de bouche (cuisiniers), secrétaires... Elle offre une formation, un métier, des compétences à valoriser sur le marché du travail.

Médailles communales ...

A l'occasion des vœux du maire, plusieurs employés municipaux ont reçu la médaille du travail : Médailles d'argent (20 ans de service) : Nancy Brun, Murielle Fabra, Sandrine Privat, Roger Reynet. Médaille de vermeil (30 ans de service) : Christian Rochas. Médaille d'or (35 ans de service) : Nadine Bordera. Félicitations à tous.



... et médaillés de la SEAB

Par ailleurs, des Rochefortais méritants ont été distingués, récemment, par la Société d'encouragement au bien, pour leurs œuvres sociales ou civiques : Josy Many, Désiré Damiens, André Dhayer, Didier Goguillon, Bernard Combe et Michel Bourdin. Pour son engagement auprès du Comité pour la lutte contre le cancer : Renée Cathala.



Rond-point de Vaujus



Après le rond-point de la Diane, c'est au tour du rond-point de Vaujus, route de Valliguière, de se mettre en valeur. Aménagé et fleuri par le Conseil général, il marquera agréablement, d'ici quelques mois, l'entrée de notre commune. D'un coût total de 26.000 euros, il sera composé d'arbustes fleuris, plantes méditerranéennes, vignes, rosiers et galets.

Gendarmerie

(propriété de Vaucluse Logement)
Nous attendons avec beaucoup d'impatience la livraison des logements et de la gendarmerie, différée du fait de problèmes inhérents au chantier.

Fête votive

Notez dans vos agendas les 9, 10 et 11 juillet. Au programme sur la place de la vote : le grand aïoli et tous les soirs des orchestres de qualité. Sur la place du marché, concerts, jeux pour enfants, spectacle équestre et danses sévillanes. Sans oublier le spectacle pyrotechnique.

Nouveaux arrivants

Plus de 80 personnes ont emménagé dans notre commune l'année dernière et il était naturel de les accueillir officiellement. Ce fut chose faite le 1^{er} avril dernier. Une série de documents, sur Rochefort-du-Gard et sur la région, a été remise à chacun des nouveaux arrivants.

Rendez-vous à noter

Place aux premières floralies du soleil, dimanche 6 juin, dans le centre-ville de 9 h à 18 h. Fleurs, plantes en tout genre, cohabiteront avec les peintres des artistes du soleil, dont ce sera la deuxième manifestation.

Exposition

Le hall de la mairie principale accueille régulièrement des œuvres (toiles, photos) d'artistes rochefortais. Si vous souhaitez, exposer, contactez le 04 90 26 69 00.



Josiane Many,
Adjointe au Maire

Le budget 2010

Le cycle budgétaire des collectivités locales est rythmé par la prise de nombreuses décisions : Le débat d'orientation budgétaire, qui constitue la première étape de ce cycle, a eu lieu le 4 mars. Le budget, qui lui fait suite et en est le reflet, a été voté le 31. En voici ses principaux aspects.

Le contexte économique : une croissance faible

Au plan mondial, une croissance prévue de 3,9% tirée par les BRIC (Brésil : 4,7 Russie : 3,6 Inde : 7,7 Chine : 10) mais seulement 1% dans la zone Euro (selon les prévisions de la Commission Européenne : 1,2 en France 1,5 en 2011). L'inflation pourrait atteindre en France 1,2%, tandis que le chômage, actuellement de 10%, ne diminuerait pas avant le 2^{ème} semestre. La dette publique devrait s'approcher des 90% du PIB, seuil psychologique de notation dégradée par les agences spécialisées, pouvant entraîner un loyer plus élevé de l'argent.

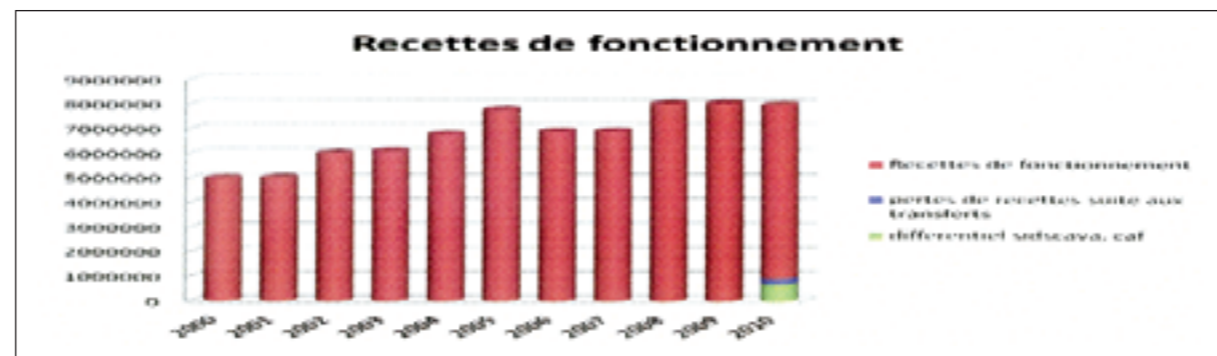
La loi de finances : limiter l'évolution de la dépense publique : dotations en diminution pour les communes

Gel de certaines dotations (dotation globale d'équipement, dotation de décentralisation) baisse pour d'autres (la DGF, Dotation Globale de Fonctionnement, est limitée dans son indexation à la moitié de l'inflation, soit + 0,6% contre 2 en 2009, du fait de l'impact de l'insertion du FCTVA au sein de l'enveloppe normée des concours de l'Etat, malgré son caractère de remboursement de dépenses. Ce qui fait que, combiné à la fixation au recensement de 2006 de la population prise en compte pour son calcul, nous perdons ainsi 2,5% en 2010, après 3,8 en 2009. C'est ainsi que le besoin de financement de l'ensemble des communes sur cette seule dotation a pu être évalué à 18%).
Les dotations représentent pour notre commune 38% de ses recettes : ce n'est pas anodin.



Les autres recettes fléchissent elles aussi :

Le coefficient moyen de revalorisation des bases cadastrales est fixé forfaitairement à 1,012%. Or le produit fiscal des Impôts Locaux représente 46% de nos recettes. Les droits de mutation diminuent aussi sous l'effet de la crise, comme diminuent les versements financiers du Grand Avignon.

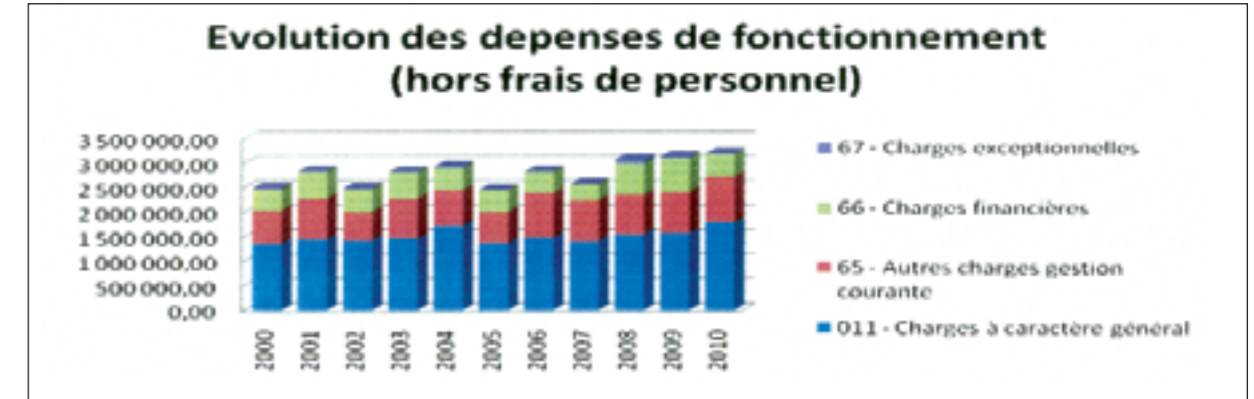


Total des recettes réelles de fonctionnement : 7 069 068

Entre des recettes qui diminuent durablement et des dépenses qui augmentent inéluctablement, l'effet «ciseaux» rogne notre capacité d'autofinancement : C'est pourquoi nous avons mandaté un cabinet spécialisé pour auditer tous les aspects de notre gestion, afin de rechercher toutes les économies et recettes encore possibles.

Les dépenses de fonctionnement : en accroissement

Les instructions de cadrage adressées aux Adjointes «gestionnaires de crédits», très strictes, ainsi que la mise en place de procédures d'achat rigoureuses, n'ont pu pallier la hausse de certaines charges comme le prix de l'énergie, des fluides et autres matières, non plus que les coûts de la maintenance indispensable de nos équipements, réduisant ainsi nos quelques marges de manœuvre, gagnées grâce à la contention réalisée ces deux dernières années.



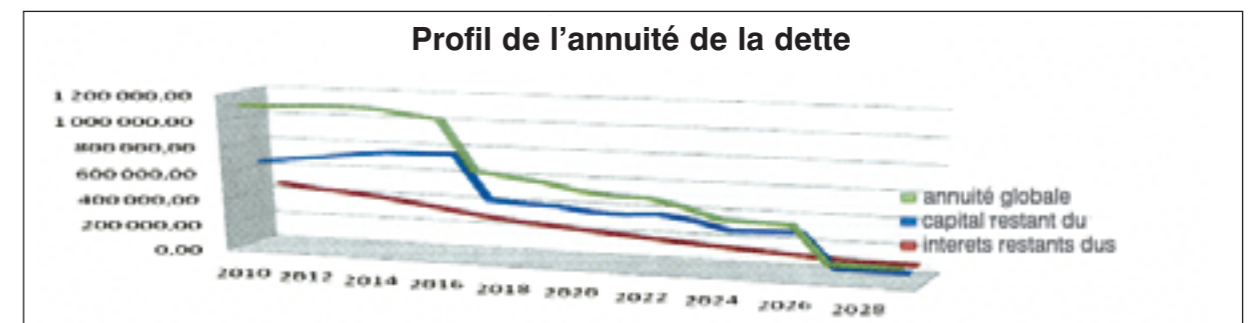
Les charges de personnel, malgré un effectif ETP (équivalent temps plein) en légère diminution, augmentent sous l'effet de quatre causes : GVT (glissement vieillesse technicité) chiffré à 3%, réussite aux examens professionnels de nombreux agents (dont il faut se féliciter), amélioration légale de la situation d'autres agents, reprise, légale elle aussi, de droits à retraite, et enfin remplacements indispensables de certains cadres prenant leur retraite.

Total des dépenses réelles de fonctionnement : 6 727 642

Capacité d'autofinancement : correcte, encours de la dette : en régression

Malgré la baisse attendue de nos recettes et l'augmentation certaines de nos dépenses, la capacité d'autofinancement «budgétaire» reste de l'ordre de 350 000€, ce qui est correct eu égard au contexte. Complétée des reprises d'exercices antérieurs et des recettes d'investissement, elle avoisine les quatre millions d'euros, nous permettant de poursuivre notre programme d'investissements, sans augmenter le taux des impôts communaux, conformément à nos engagements.

Enfin, pour n'avoir pas recouru à l'emprunt, notre commune se désendette en trois ans de 1 945 000€ (cf tableau ci-après)



Pour nous permettre d'optimiser la gestion de la dette jusqu'en 2017, nous allons procéder à sa réorganisation afin d'en lisser les annuités.

Jean-Claude Bellon,
Adjoint au Maire

La Charte environnement de la municipalité

La France s'est engagée à réduire de 20% ses émissions de gaz à effets de serre (GES), à diminuer sa consommation d'énergie de 20% et à produire 23% de son énergie à partir de sources renouvelables d'ici 2020 par rapport à 1990. Ce sont les lois Grenelle de l'environnement I et 2. Rochefort, avec ses caractéristiques, ses atouts et ses faiblesses, a le devoir de s'inscrire dans la dynamique de cette démarche nationale, à la fois pour protéger son présent et construire raisonnablement son environnement futur. Notre village possède un territoire remarquable. C'est un patrimoine commun. Il doit être valorisé et protégé. C'est avec cette volonté que la municipalité, dans sa politique générale comme dans sa stratégie de mise en œuvre, a décidé de rédiger une Charte environnement local (CEL). Elle a été l'œuvre collégiale d'une commission extra-municipale composée d'élus et de Rochefortais.

3 lignes directrices ont servi de guide à sa rédaction :
• Sauvegarder et valoriser le patrimoine commun de la commune
• Agir pour un développement harmonieux et durable
• Favoriser l'émergence d'une «écocitoyenneté»

La Charte n'est pas un document ordinaire, c'est un engagement formel de la municipalité, voté à l'unanimité du Conseil municipal du 4 mars 2010. Sa caractéristique est d'être un document ouvert, non figé, afin de permettre des adaptations aux changements et d'intégrer d'autres objectifs. La Charte liste des intentions et fixe des objectifs à atteindre, certains sont déjà réalisés, d'autres sont en cours. Sa mise en œuvre sera réalisée dans le cadre d'une démarche continue de progrès. Pour son déploiement, des fiches actions prioritaires et de suivi seront rédigées.

Elles permettront de réaliser des bilans et de communiquer sur l'état des progrès réalisés.

La Charte environnement local est un beau challenge pour la commune et aussi un vrai projet municipal.

Pour sa réussite, chacun doit la connaître et se l'approprier : élus, employés municipaux, Rochefortais...

Afin qu'elle soit connue, un poster sera réalisé et affiché dans tous les services de la mairie, les salles communales. Le site internet en permettra une consultation à domicile.

Jean-Marie Lasnier,
Conseiller municipal



MAISON DE LA SOLIDARITE CCAS Centre multi-accueil «les petits loups»



Installé depuis septembre 1998 route d'Orange dans le Centre inter-génération, le multi accueil «les petits loups» (CMA) est agréé pour recevoir 60 enfants âgés de 0 à 6 ans et dont les parents sont domiciliés à Rochefort-du-Gard, en accueil occasionnel ou régulier. Il est ouvert du lundi au vendredi inclus sauf les jours fériés de 7h30 à 18h30 (fermé une semaine à Noël, une semaine à Pâques et au mois d'août). Animé par une équipe de professionnelles, motivées et disponibles, le multi accueil «les petits loups» est à votre écoute. Pour toute inscription, n'hésitez pas à contacter sa directrice Valérie Brun. **Un conseil : compte tenu du nombre élevé de demandes, faites vos démarches d'inscriptions au plus tôt.** Le CCAS qui en a la gestion depuis le 1^{er} janvier 2009, a adopté le contrat d'affiliation CRCEU qui permet aux parents de régler leur participation financière à l'aide des titres de CESU. Renseignements au 04.90.26.69.50.

Ligue contre le cancer : création d'une antenne locale CCAS ROCHEFORT DU GARD

1 rue du Lavoir
Permanence le vendredi de 15h à 17h
Tél 04 90 26 69 83

Un réseau d'aide au retour et maintien à domicile
10 heures d'aide à domicile
Groupes de parole
Séances de sophrologie
Aide financière aux malades

N°Vert 0 800 030 800 Appel gratuit

LIGUE CONTRE LE CANCER Comité du Gard

115, allée Norbert Wiener - BP 80027 - 30023 Nîmes Cedex 1
E-mail : cd30@ligue-cancer.net - www.ligue-cancer.net/cd30

Chercher pour guérir, prévenir pour protéger, accompagner pour aider.



Dominique Ribéri,
Adjointe au Maire

Le CCAS donne un fauteuil roulant électrique en très bon état. Les personnes handicapées intéressées doivent faire parvenir leur carte d'invalidité au CCAS. Ce fauteuil sera attribué après étude des dossiers familiaux.